

Le mot du Maire



La vague de froid du mois de janvier me conduit à rappeler ici quelques notions d'adaptation aux conditions climatiques de l'hiver. En effet, les premiers froids se sont traduits par quelques sorties de route spectaculaires, heureusement sans gravité pour les conducteurs, mais dont les conséquences auraient pu être plus dramatiques.

Je rappelle donc que notre commune est située en « zone de montagne » et qu'elle est directement concernée par le décret 2020-1264 relatif à l'obligation de disposer d'un équipement adapté pour tous les véhicules à 4 roues (et plus) en période hivernale (du 1er novembre au 31 mars). L'équipement le plus pratique est constitué par les pneus « neige » mais d'autres équipements comme les « chaussettes » et les chaînes sont aussi admis ; encore faut-il les mettre en place pour rouler dans les conditions d'adhérence dégradées par la neige ou le verglas.

Les règles en la matière dans les pays frontaliers sont encore extrêmement diverses : en Allemagne les équipements spéciaux sont obligatoires « dès que les circonstances atmosphériques l'exigent » et le défaut est sanctionné immédiatement ; en Suisse la loi fait référence à la nécessité d'être en mesure de garder « la maîtrise de son véhicule en toutes circonstances » et le défaut d'équipement adapté est donc sanctionné à posteriori ; en Italie comme en France la règle varie selon les régions mais fait référence à une période temporelle. Bien que les conditions d'application de la loi en France demeurent encore floues et que les forces de l'ordre se montrent de ce fait très tolérantes, l'obligation existe et votre assureur s'en souviendra très probablement en cas d'accident ; alors, comme le dit la sagesse populaire, mieux vaut prévenir que guérir !

Par ailleurs la tentation naturelle a été pendant de nombreuses années et demeure encore de se tourner vers les « pouvoirs publics » afin qu'ils assurent des conditions de circulation commodes dès l'arrivée des premiers flocons. Il convient donc à nouveau de rappeler que notre commune se situe aussi dans la zone du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et que le souci de protéger notre environnement et en particulier nos rivières conduit à limiter drastiquement les opérations de salage des chaussées. L'élimination des couches de neige étant techniquement difficile en dessous d'une épaisseur de 5 cm, les services de la voirie n'interviennent qu'au-delà de cette épaisseur et n'utilisent le sel qu'en cas de situation très exceptionnelle. Les conditions d'adhérence peuvent donc rapidement devenir problématiques.

Alors quoi de mieux que la prise de conscience de la situation particulière imposée par les conditions climatiques et la responsabilité individuelle pour garantir une route sûre en période hivernale ?

Mme Claire Fritsch a fêté ses 100 ans !

Quelques jours avant Noël, en l'honneur du centième anniversaire de Mme Claire Fritsch, Patricia Vuillaumié, maire adjointe, et Marie-Noëlle Marline, conseillère municipale déléguée, lui ont rendu une visite chaleureuse en présence de sa fille Orane.

Née le 31 octobre 1923 à Champagny (70), Claire Gainnet a rejoint Giromagny avec ses parents à l'âge de 10 ans. Après sa scolarité, elle intègre le bureau des PTT (La Poste) de Giromagny, où elle commence son parcours professionnel avant de poursuivre sa carrière à Huingue (68). Elle épouse M. Georges Fritsch et élèveront leurs quatre enfants, rue de la 1^{re} D.F.L.

Mme Fritsch se souvient des rues de Giromagny animées par les attelages de chevaux dans les années 30. Elle partage également des moments plus sombres, comme ceux de la Libération en novembre 1944. À ce moment-là, des tirs croisés s'effectuaient entre Champagny et Giromagny, poussant les habitants à se réfugier dans les caves pendant deux journées et une nuit. Claire, sa sœur et leur mère (le papa étant décédé durant la guerre), étaient dans leur cave à Giromagny lorsqu'un obus est passé à travers le larmier pour atterrir à seulement 1 mètre d'elles, sans exploser... une chance inouïe !

Mme Fritsch est passionnée par la peinture depuis sa jeunesse. Son talent artistique s'est exprimé à travers des toiles qu'elle a exposées dans de nombreuses villes.

La municipalité adresse ses chaleureuses félicitations à Mme Claire Fritsch.



Compte rendu du conseil municipal du 21 décembre 2023

La fin d'année 2023 a été laborieuse pour le Conseil Municipal qui avait encore plus de 15 projets de délibération à examiner en cette période de fêtes et qui a dû s'y reprendre à 2 fois, faute de quorum à la première séance !

Brièvement et dans l'ordre le Conseil a approuvé à l'unanimité :

- La signature d'une convention de financement de l'école de musique (3 ans, 2500 €/an) pour la pratique musicale en orchestre d'harmonie afin d'assurer le vivier de recrutement de l'Orchestre d'Harmonie de Giromagny ;
- Une adhésion au service de médiation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ;
- Le budget primitif 2024 de l'activité communale d'exploitation forestière à hauteur de 30 k€ en fonctionnement et 5 k€ en investissement ;
- Le montant de la refacturation des frais de gestion au CCAS pour l'année 2024 (opération purement comptable, le CCAS étant financé par la commune) ;
- Le budget primitif 2024 de la commune à hauteur de 2085 k€ en fonctionnement et 1833 k€ en investissement ;
- Une opération de suppression/création de poste afin d'ajuster le niveau de recrutement d'un technicien sur un poste vacant ;
- L'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies (électricité et gaz) et de services associés ;
- Le transfert de garanties d'emprunt accordées par la commune à l'Association Hospitalière de Giromagny à la Fondation du Diaconat par suite du transfert de l'activité de l'EHPAD Saint Joseph de la première à la seconde ;
- Un avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du département à la commune pour la réalisation des revêtements de voirie sur le faubourg de Belfort ;
- Un avenant à la convention de financement du collège pour les voyages et sorties pédagogiques des élèves de la commune ;
- La signature d'une convention avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires via la Banque des Territoires pour le financement du dispositif des Conseillers Numériques pour 3 années supplémentaires ;
- Le renouvellement de plusieurs conventions de partenariat dans le cadre du dispositif « France Services » ;
- La signature d'une convention de servitude de passage de câbles sur le terrain de l'école Chantoiseau avec ENEDIS dans le cadre de l'enfouissement prochain des réseaux dans la rue du Tilleul ;
- La signature d'une convention de partenariat (État, Collectivités, Associations) pour la protection animale ;
- La signature d'une convention (Education Nationale, communes du secteur du collège Val de Rosemont, collège, Communauté de Communes des Vosges du Sud, Centre socioculturel, préfecture) pour la mise en place d'un Territoire Educatif Rural ;
- La vente aux enchères publiques du presbytère à un niveau international via une collaboration avec une plateforme spécialisée dans la vente de biens publics (Agorastore) afin de tenter de trouver un investisseur susceptible d'apporter un nouvel avenir à ce bâtiment remarquable dans le cadre de la redynamisation de la ville ;

- La signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec l'entreprise 2ED pour la réhabilitation des logements communaux de la rue Hauterive.

La séance se termine avec l'examen de la situation de 3 projets d'aménagements communaux : la 3ème phase de restructuration du centre-ville dans le secteur Paradis des Loups, Maginot, De Gaulle qui devrait s'amorcer au printemps prochain ; le devenir du bâtiment annexe à la maison Mazarin dit « La Mazarine » et l'esquisse d'un projet de rénovation de l'école maternelle Chantoiseau.

Réunion publique de concertation

Phase III

des aménagements du centre-ville (rue Maginot, rue du Paradis des Loups)

le mercredi 7 février à 20 h

Salle du Conseil,
Rez-de-chaussée de la mairie



Bienvenue sur la page Facebook « Mon commerce à Giro »



Vous êtes commerçant ou artisan à Giromagny ou tout simplement passionné par les bonnes adresses locales ?
« Mon commerce à Giro »

est une plateforme imaginée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) en collaboration avec votre mairie. Cette page est un espace où les commerçants et les habitants peuvent interagir, partager, et surtout, soutenir le commerce local.

Commerçants et artisans de Giromagny,
partagez vos actualités, promotions et événements directement avec la communauté locale.

Habitants de Giromagny et des alentours,
restez informés et découvrez les dernières actualités des commerces et artisans locaux, les événements à venir, et soyez au courant des nouveautés qui animent votre ville.

En encourageant les commerçants et artisans de Giromagny, vous contribuez directement à la vitalité économique de votre ville. Soutenons ensemble le tissu économique local !

Abonnez-vous
à l'application ILLIWAP
et retrouvez toutes
les informations

illiwap
L'APP QUI CHANGE LA VIE !



Mon commerce à Giromagny...

Chaque mois, découvrez un chef d'entreprise à votre service, dans votre ville

Le QG

Le bar qui fait pétiller la bonne humeur

Le QG, c'est d'abord l'histoire d'un brasseur amateur passionné devenu professionnel !

Après 10 ans passés dans la grande distribution, Baptiste Lesou décide en 2019 de créer un bar à Giromagny en y associant son envie de créer une brasserie artisanale et un lieu de convivialité.

Depuis maintenant 5 ans, la formule fait mouche et le QG ne désemplit pas. On vient y manger, boire un verre et même jouer - des jeux de sociétés sont mis à disposition ainsi qu'un espace enfants avec consoles vidéo.

Côté divertissement, le QG organise des soirées à thème, des concerts et des événements pour les familles. « Venez nous faire découvrir vos talents de chanteur avec nos soirées karaoké tous les premiers vendredis du mois ! », nous lance en souriant Baptiste Lesou.



Côté comptoir, le QG propose une restauration simple et de qualité, avec des planches de charcuterie et de fromage, des tartines chaudes et des desserts ainsi qu'une large sélection de bières dont certaines brassées sur place qui font le succès de l'établissement. La demande en bières maison, d'ailleurs, est telle que la production a dû être délocalisée dans un local plus grand et a pour l'occasion été rebaptisée La Brasserie des Belles Filles.

« Je voulais créer un lieu où jeunes et moins jeunes peuvent se croiser, échanger et partager de bons moments, où les gens se sentent bien », conclut Baptiste.

Pari réussi

Le QG

📍 5 rue du Paradis des Loups 90200 Giromagny

☎ 03 84 90 02 16

✉ barbrasserieleqq@gmail.com

🕒 Mardi 18h - 22h / Mercredi - Jeudi 16h30 - 22h

Vendredi 16h30 - Minuit

Samedi 11h - 13h30 / 16h30 - Minuit

Dimanche 16h - 20h

📌 LE QG Bar familial / Brasserie artisanale

La vie communale en images



Le 6 janvier, la municipalité a partagé ses vœux à l'Espace de la Tuilerie en présence des Giromagniens, des présidents d'associations, des commerçants, des artisans et de personnalités telles que Rafaël Sodini, Préfet, Cédric Perrin, sénateur, Florian Chauche, député, Eric Oternaud, conseiller régional, Didier Vallverdu, conseiller départemental, et Richard Jungto, consul honoraire de Hongrie. La soirée a été marquée par une rétrospective en photos de l'année 2023 et la présentation des projets pour 2024 par Christian Coddet, maire de Giromagny. Les « Miss Excellence » ont également participé à l'événement, tandis que le groupe musical Fumigène de la compagnie Cafarnaüm a apporté une ambiance très festive à la soirée. Lors du buffet offert par la commune, Baptiste Lesou du QG a présenté et servi ses bières, Daniel Henlé de Passion Sucrée, ses cakes sucrés, Brandon et Axel de Flamm & Co les tartes flambées et Intermarché, les boissons.



La troupe « Les Zigomatics » a présenté la comédie « Hystérie au couvent », le 13 janvier, à la mairie.

La cinquantaine de spectateurs présents a passé une soirée des plus divertissantes.



Le 20 janvier, USG Hand-ball recevait HBC Danjoutin (31-31) au gymnase COSEC.

Le dimanche 11 février, c'est un vide armoire qui vous est proposé par le FSE du collège.

Espace de La Tuilerie de 9h à 18h.

Pour obtenir un espace de vente,

la réservation est obligatoire

auprès de CLARA BOUTIC au 06 08 40 72 33



Samedi 10 février, le FSE du collège, vous propose un LOTO à l'Espace de La Tuilerie à 20h.

Renseignements et réservations

auprès de CLARA BOUTIC au 06 08 40 72 33



Giropratique

| | |
|---|----------------|
| Gendarmerie | 03 84 29 30 17 |
| Mairie | 03 84 27 14 18 |
| Pompiers | 18 |
| SAMU | 15 |
| ENEDIS | 09 72 67 50 90 |
| GRDF | 08 00 47 33 33 |
| Syndicat des Eaux | 03 84 29 50 19 |
| Urgence Assainissement | 06 46 21 42 64 |
| Pharmacie de garde | 3237 |
| Médecin de garde | 3966 |
| Contact internet à disposition : mairie@giromagny.fr | |
| Contact GIROCOM : communication@giromagny.fr | |



**France
services**

Mairie
03 39 53 06 53

Contactez nos agents
France Services,
en mairie

La commune
de Giromagny
met à votre disposition
de nombreux services
- voir GIRO.COM de
octobre 2023 -

Visitez notre site
www.giromagny.fr
onglet : France Services

====>>

de 10h à 12h
et de 14h à 18h

En février

Tous les vendredis

Permanence des finances publiques à la mairie
de 10h à 12h et 14h à 17h - sans RDV

Mercredis 14 & 28
Ramassage des ordures ménagères
(à sortir la veille après 18h)

Judis 8 & 22
Ramassage des sacs de tri
(à sortir la veille après 18h)

Vendredi 9
Don du sang Espace de la Tuilerie 16h 19h

Mercredi 7
Cinéma « La nuit du 12 »
Espace La Savoureuse - 20h

Mercredi 7
Réunion publique Mairie à 20h

Samedi 10
Loto Espace de la Tuilerie.
Réservation Clara Boutic

Dimanche 11
Vide Grenier
Espace de La Tuilerie 9h -18h

Vendredi 16
« Courgette » Théâtre du Pilier
Espace La Savoureuse - 20h

Samedi 17
Assemblée générale de l'asso Fort Dorsner
salle du Conseil, Mairie rdc à 14h

Du Samedi 17
au Dimanche 25
Salon de peinture et sculpture « Aux Trois Tours de
Gueules » Espace de la Tuilerie de 14h à 18h

Lundi 19
Déchèterie mobile de 12h à 19h
au Stade Edouard Travers

Mardi 20
Apéro-philos Théâtre du Pilier Espace La
Savoureuse 18h30

Vendredi 23
« Ascension » Théâtre du Pilier Espace La
Savoureuse 20h

**Vous voulez faire de la Savate boxe française
avec ou sans opposition ?**

Dès 8 ans et adultes, au gymnase
Espace La Savoureuse

Inscriptions, renseignements : 06 98 38 28 76

Tribune libre Miction impossible

Si notre bel aménagement urbain sorti de la tablette graphique de quelques urbanistes intrépides est une réussite esthétique qui ravira l'esthète plus que l'automobiliste, l'option « commodités » a dû être oubliée par le logiciel du cabinet retenu. En effet sur une place Mazarin épurée, garnie de pavés du plus bel effet, de tilleuls déjà prometteurs, d'une fontaine qui recoule et de trottoirs anguleux mangeurs de pneus, j'ai beau chercher, pas de nouvelles vespasiennes, pas l'ombre d'un récent goguenot ni d'accueillants ouas-ouas autoroutiers dans cet audacieux paysage géométrique. À croire qu'un architecte ça ne fait jamais pipi. Il y a bien pour le prostatique les wc publics près du pont Maginot mais pour en franchir la ligne il lui faudra s'armer de courage, prendre une grande inspiration, fermer les yeux et arroser au jugé la faïence quand il en reste. Les boulistes et autres plaisanciers du parc du Paradis des loups ont, Dieu merci quelques grands chênes à arroser ou pour les plus téméraires la rivière à nitrater. Que dire des vessies flétries des paroissiens dont le chemin de croix se terminera sitôt « l'ite missa est » envoyé avant de pouvoir enfin, tout en rendant grâce au pas de course, se satisfaire derrière leur voiture, regrettant in petto que les toilettes du Square du Souvenir n'en soient plus qu'un lointain. A l'heure des tris sélectifs en tout genre où les containers à déchets fleurissent comme sapins à Noël, on en oublie que le quidam vertueux, une fois déposés verres perdus, encombrants, emballages et épiluchures, a aussi parfois un (petit) besoin d'éliminer d'autres déchets qui ne se recyclent pas encore, voir pour certaines de poser culotte quand le sphincter déborde et que l'humidité menace. Aussi proposerais-je sans plus tarder une souscription publique via un financement participatif en ligne sur le site crowdfunding, lien giropipis donnant à chacun l'occasion de contribuer à la mise en place d'un ou de plusieurs cabinets d'aisance dernier cri aseptisés, automatisés et auto-alimentés par l'eau de la Savoureuse. Quel bel élan citoyen sanitaire et salubre que de penser un peu au contribuable quand son bas ventre bourre en notre centre bourg, et ainsi lui permettre, soulagé d'une envie pressante au sortir des tinettes high-tech, de terminer libéré délivré, ses dernières emplettes du samedi. Opération qui plus est, et ne vas pas sans dire, ne coûtera pas un (ét)ron à la collectivité.

Cyrille COULON

Les Amis de Schwabmünchen au Parlement européen

L'association des Amis de Schwabmünchen a eu le plaisir de recevoir une invitation à visiter le Parlement Européen avec ses adhérents en décembre 2023, de Monsieur Christophe GRUDLER, Député Européen. Les membres du Conseil d'Administration et 4 amis allemands de Schwabmünchen (Freunde von Giromagny) ont été accueillis par Mr Mehmet BIRSEN, attaché parlementaire, au départ du bus, qui nous a accompagnés tout au long de la visite et nous a fourni beaucoup d'explications sur le rôle des députés européens.

Nous avons pu visiter le Parlement, assister à une séance dans l'hémicycle, déjeuner avec le Député qui nous a ensuite consacré du temps pour répondre à nos questions.

La secrétaire de l'Association des Amis de Schwabmünchen a remercié chaleureusement Monsieur le Député pour cette sortie riche en informations et échanges, dans un moment où il est important de donner du sens à la paix, aux valeurs de partage, d'amitié et d'engagement, en particulier avec les jeunes qui symbolisent notre avenir commun.

Sonia Sirantoine



Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : <https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Réception des articles, rédaction : Marie-Noëlle Marline

Crédit photos : Thierry Marline, CCI

Ont participé à ce numéro : Barbara Natter, Patricia Vuillaumié

Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 245 - Dépôt légal 01-2024